



**Compte-rendu de l'Assemblée Générale sur l'exercice 2014
de la
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BONSAÏ**

24 Mai 2015 - ALBI (81)

L'Assemblée Générale de la FFB s'est tenue le **Dimanche 24 Mai 2015 à partir de 9 h.**

Le nombre de **clubs présents ou représentés, nécessaire pour valider cette assemblée générale, est, cette année, de 98 clubs /2 + 1 = 50.**

Ce nombre étant celui des clubs à jour de leur cotisation avant l'envoi de la Convocation à l'assemblée générale.

54 clubs étant présents ou représentés, le quorum des 30% est donc atteint.

Le nombre de voix représentées par les clubs et adhérents indépendants étant de 1762, pour cette Assemblée Générale, le quorum est donc de $1762/2 + 1 = 882$ voix.

Le nombre de voix des délégués présents ou représentés est ce jour de **1020.**

Il est 9 h 30 lorsque le Président déclare ouverte l'Assemblée générale ordinaire de la FFB.

Il félicite ensuite le Président du Bonsaï Club de l'Albigeois, Jean-Marie Couderc pour l'organisation du Congrès National de la FFB et le remercie d'avoir permis la tenue de l'Assemblée Générale qui sera suivie du Conseil d'Administration.

Le Président Jean Marc POUILLON fait l'éloge et adresse ses plus vifs remerciements aux deux membres du Bureau qui vont cesser leurs fonctions ce jour à Albi, notre Secrétaire Michelle Ducret et notre Trésorière Régine Corroller.

Applaudissements nourris !!!!

Après ce moment d'émotion, il est fait le rappel de l'Ordre du jour de cette Assemblée Générale de la FFB.

*** Rapport Moral sur 2014**

Le Président Jean Marc POUILLON présente son rapport sur l'année 2014, ce document était en ligne sur le site de la FFB.

Une année extrêmement difficile pour lui du fait de son grave accident qui l'a rendu invalide plusieurs mois.

Il souligne en préambule qu'il présente un exercice 2014 est en déficit d'environ 19 000€.

Mais il justifie ce déficit par les actions ponctuelle et nécessaire qui ont été menées en 2014

Il est fait notamment un rappel de l'activité importante de la FFB dans sa manière moderne de vouloir communiquer.

Cela est passé par :

- **La rénovation complète du site internet .**
Le Président souligne le très important travail réalisé à ce sujet par Philippe Massard et par Michel Augeix, tous deux gestionnaires de cette modernisation de notre vitrine web.
Ils en sont remerciés et applaudis par l'assemblée à l'unanimité.
Ce nouveau site contenant toute la vie de la Fédération, du passé au présent.
Avec la mise en ligne du Classeur technique, disponible et accessible à tous.
Avec la possibilité offerte d'adhérer en ligne à la FFB pour les clubs et les indépendants.
- **La mise en ligne de la 1ere Newsletter de la FFB** en Décembre 2014, adressée à tous les adhérents par email, ce qui est un moyen de communiquer en direct avec vous, et par les liens interactifs de visiter le site et d'y trouver toutes les informations mises à la disposition de tous. Elle est animée par Angélique Bourceaux et Raymond Boscagli.
- **Le Forum « Parlons Bonsaï »** sur lequel tout cela bascule, où peuvent se créer des discussions et des forums à thème.
Philippe Massard nous explique l'accompagnement des manifestations par une communication active sur le forum, dès lors qu'ils en sont informés.
- **La Page Facebook**, enfin dont la mise en ligne est organisée par Fred Dagonneau à longueur d'année.
Il nous présente par un PPS très pédagogique, la situation actuelle de cette page, à laquelle sont maintenant fidèles + de 1000 visiteurs réguliers.
- **La revue Parlons Bonsaï**, dirigée par Jose Maria Miquel de Jardin Press qui s'oriente de plus en plus vers la mise en avant de technique de bonsaï.

Suivant son compte rendu, le président fait ensuite un rappel au sujet de la **Formation offerte par la FFB en 2014 et sur la remise à plat de ses dispositions et des jugements en découlant.**

Luca Bragazzi a œuvré à nos côtés à ce sujet.

Des dépenses ont été occasionnées pour ces formations qui ont été la tenue de la **Réunion du Collège des juges à La Verpilliere et le grand passage de niveau qui s'est tenue à la Guadeloupe et en Martinique** avec de nombreux candidats N1 N2 N3.

Une question est posée sur le fait que des arbres remarquables n'ont pas été exposés à l'EBA.

Il s'avère que c'est essentiellement pour des raisons financières. Une réflexion sera organisée.

Pour finir, le Président Jean Marc POUILLON rappelle le rôle important des collaborateurs/trices au sein d'un conseil d'administration.

C'est une nécessité d'avoir une bonne équipe soudée autour de lui afin de permettre de dégager du temps pour faire « avancer » la Fédération et choisir sereinement les axes futurs.

Le Président rappelle que nous ne sommes que des bénévoles, peu nombreux, et que chaque Délégué Régional, chaque formateur, chaque Président de club doit s'impliquer et continuer le travail commencé.

Le Président Jean Marc POUILLON remercie à nouveau ses deux collaboratrices sur le départ après 12 ans de présence à leurs fonctions pour chacune et leur renouvelle tous ses remerciements.

Pour finir il est procédé au vote concernant son Rapport Moral sur 2014.

Le Quitus sur le Rapport Moral du Président lui en est donné à l'unanimité.

*** Rapport de la Vice-Présidente, Déléguée aux Régions, sur 2014**

La Vice-Présidente, déléguée aux Régions, Maryse THIEBAUT rappelle les grandes lignes du contenu de son rapport (également en ligne sur le site).

Elle fait un rapport sur la mobilisation pour les clubs quant à la formation.

Maryse nous rappelle que la FFB a mis en place l'an passé, dans chaque région, un atelier régional gratuit pour tous les adhérents FFB (à jour de leur adhésion) avec autant de N3 et N2 qu'il est nécessaire afin de travailler en petits groupes, dans des stages avec 1 animateur pour 12 membres et avec des formations pédagogiques octroyées.

Les clubs peuvent donc contacter leur Délégué Régional pour plus d'informations à ce sujet

Un constat : ce sont des ateliers ayant beaucoup de succès.

Elle nous rappelle les principes connus quant à ces situations pour les clubs et les indépendants qui peuvent y prétendre tout naturellement.

Maryse nous fait part de très beaux et nombreux passages de niveaux, particulièrement à la Martinique, dont un représentant est présent, Clavius Luc.

Toutefois une question est soulevée par Clavius Luc :

Comment surmonter la difficulté de présenter des arbres des Antilles ou de la Réunion au Congrès national en métropole ?

Il est envisagé que sur place, les N3 prennent des photos sur place et envoient les documents au Collège des Juges. Proposition retenue.

La Vice-Présidente nous rappelle que n'importe quel adhérent peut se présenter comme Délégué Régional et qu'il est anormal qu'une région comportant plusieurs clubs se retrouve sans DR avec le risque de n'avoir plus aucune des activités régionales : atelier, expo, arbres sélectionnés et autres (PACA) et qu'en Région Est, Raymond CLAERR ne se représentera pas à la fin de son mandat (2016) et personne ne s'est encore présenté pour sa succession.

*** Rapports financiers : Bilan 2014 et Budget prévisionnel 2015 par la Trésorière**

Régine CORROLLER, Trésorière de la F.F.B présente son Rapport financier 2014 (il sera également présent sur le site très prochainement car le Cabinet d'expertise comptable a pris du retard) :

En 2014 la FFB comptait 103 clubs comprenant 1.716 adhérents + 34 individuels.

Le résultat du bilan 2014 s'avère être en déséquilibre (-19.000 € comme annoncé par le président) par le fait que des investissements étaient devenus obligatoires au vue de l'évolution impérative de nos outils de communication (le Site web reconstruit en totalité, la Newsletter), ce qui a nécessité en plus des frais techniques, d'externaliser les frais d'intervenants professionnels dans ces domaines.

Des frais importants ont également été générés par l'aide apportée par la FFB au Congrès de Nantes et à l'exposition Mame-Shohin de Rouen-St Léger du Bourg Denis avec intervention de Koji Hiramatsu

Une aide structurelle au développement du bonsaï a été apportée aux Antilles afin que cette Région puisse maintenant être indépendante quant aux passages de niveaux (N1 – N2 – N3).

De même des frais ont été supportés pour l'activité du Collège des Juges. En effet une réunion du Collège s'est tenue pour mettre sur la table les problèmes d'évolution de ce Collège dans le futur et mais aussi les besoins nécessaires à sa formation interne.

Ces quatre fortes dépenses ont été ponctuelles et ne se renouvelleront pas.

Il est précisé par le Président que ces dépenses ont été faites car la FFB se doit de mieux communiquer, se doit d'investir pour l'avenir et que les Régions demandent maintenant de plus en plus de soutien à leur dynamisme.

Ce qui s'est traduit par des outils mis en place et des hommes qui se sont investis dans leur fonction.

La Trésorière présente ensuite le bilan prévisionnel pour 2015 avec 33.886,59 € de recette et 33.886,59 € de dépense, soit le retour à l'équilibre.

Régine nous expliquant ce bilan prévisionnel en équilibre par le fait que plusieurs dépenses importantes étaient ponctuelles en 2014 et ne seront donc pas retrouvées en 2015.

Un intervenant propose qu'à l'avenir, le bilan/budget prévisionnel comporte un poste et un montant de frais forfaitaires de 5000 € supplémentaire qui montrera les efforts de formation et induira des exercices en perte, de façon à profiter de nos réserves d'argent qui sont au seuil limite maxi au regard de la législation des associations. (2 ans d'exercice)

L'état des comptes est mis au vote de l'assemblée présente.

Les Rapports financiers sur le bilan 2014 et le prévisionnel 2015 sont adoptés à l'unanimité.

*** Fixation de la cotisation pour 2016**

Il est rappelé qu'un vote en 2013 a entériné que la cotisation FFB sera augmentée de 1 € tous les 2 ans afin de donner des moyens quant à la formation dans les Régions (Ateliers gratuits) ou nationale (aide aux Congrès, intervention de Japonais, etc.)

Rappel : 22 € pour les clubs + 17 € par membre du club et 22 € pour les individuels.

Ce qui reste très modéré par rapport aux cotisations demandées dans la plupart des fédérations d'autres activités de loisirs.

De toute façon le montant de la cotisation 2018 sera discuté lors de l'assemblée générale 2016 comme il est dans la norme que la cotisation de N+1 soit voté à N.

L'augmentation de la cotisation « adhérent » de 1 € pour 2016 est mise au vote de l'assemblée.

249 contre

27 abstentions

744 pour

La résolution est adoptée par 73% des voix.

Rappel : pour des raisons de déontologie, seule la trésorière possède la liste de tous les membres FFB avec les informations les concernant.

*** Présentation par le Président du Bonsaï Club Limousin de la candidature de son club pour l'exposition Mame-Shohin 2016 à Couzeix (Haute-Vienne)**

Claude Libert présente son projet d'exposition par un PPS et une démonstration sur écran.

La prospective et la logistique sont déjà bien avancées.

Des précisions seront apportées au fur et à mesure de leur réflexion

*** Elections au Conseil d'Administration**

Le Président indique que 3 membres du CA sont à élire ou ré-élire en raison de la fin du mandat de Régine CORROLLER, Michelle DUCRET et de la démission de Dominique BOTBOL.

Les 2 membres en fin de mandat du Conseil d'Administration FFB ne souhaitent pas renouveler leur candidature.

Après appel à candidatures devant l'assemblée, 3 présents dans la salle se proposent pour entrer au Conseil d'Administration de la FFB.

Il s'agit de :

- Jean-Paul GIROUDOT, Région FFB Centre, « Cantal Bonsaï Club », sans fonction au club.
- Alain GOSSELIN, Région FFB Sud, « Au fil de l'Orb », Secrétaire du club.
- Christian MEUNIER, Région FFB Centre, « Bonsaï Club Limousin », sans fonction au club.

Il est procédé aux trois votes.

Jean-Paul GIROUDOT, Alain GOSSELIN et Christian MEUNIER sont élus à l'unanimité.

En l'absence d'autres questions diverses le Président clôt l'Assemblée Générale.

Il est 12 h 00.

Le Secrétaire,
Raymond BOSCAGLI